

→ Pièces couvertes

Notre partenaire RPM Warranty prend en charge 50% du montant de la facture dans les conditions suivantes :

Si, au jour du sinistre, votre véhicule a :

- **Moins de 120.000 km et moins de 6 ans :**

boîte, circuit de refroidissement, équipement électrique, moteur, pont, transmission, turbocompresseur et main d'oeuvre.

- **Moins de 200.000 km et moins de 10 ans :**

boîte, circuit de refroidissement, moteur, pont et main d'oeuvre.

- **Moins de 20 ans :**

boîte, moteur et pont.

Le détail des pièces couvertes en fonction du kilométrage est listé en pages 2 et 3.

→ Plafond de remboursement

Le montant pris en charge est de 50% de la facture, dans la limite de :

- **Moins de 120.000 km et moins de 6 ans :**

1600 € TTC par intervention.

- **Moins de 200.000 km et moins de 10 ans :**

1000 € TTC par intervention.

- **Moins de 20 ans :**

500 € TTC par intervention.

→ Modalités de remboursement

Toute demande de prise en charge doit faire l'objet d'un envoi de devis à info@rpm-garantie.com.

S'en suit un accord de prise en charge par écrit. L'assuré règle la facture, la transmet au gestionnaire accompagnée du N° d'accord délivré.

Le remboursement se fait ensuite sous 7 jours suivant la réception du dossier conforme, par virement.

—> **Détail des pièces couvertes**

Moins de 120.000 km et moins de 6 ans*

BOITE DE VITESSES MANUELLE :

Anneaux de synchro, Arbres, Axes et fourchettes de sélection interne, Baladeurs, Pignons, Roulements, Supports boîte (sauf carters et joints).

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT :

Calorstat, Joint de culasse, Moto ventilateur Pompe à eau, Radiateurs, Sondes, Thermostat, Vase d'expansion, Visco-coupleur.

EQUIPEMENT ÉLECTRIQUE :

Alternateur, Démarreur.

MOTEUR :

Arbres à cames, Bielles, Bloc moteur, Chaîne de distribution, Chemises, Collecteur d'admission, Collecteur d'échappement, Coussinets, Culasses, Culbuteurs, Pistons et axes, Pompe à huile, Poussoirs, Segments, Soupapes, Supports moteur, Tiges à culbuteurs, Vilebrequin.

PONT :

Arbres, Couronnes, Différentiel, Pignons, Roulements (sauf carters et joints).

TRANSMISSION :

Arbres, Cardans, Flectors, Joints homocinétiques, Soufflets.

TURBOCOMPRESSEUR :

Axe, Corps, Paliers, Système de régulation, Turbine.

MAIN D'OEUVRE :

Temps barème du constructeur affecté uniquement au remplacement des pièces défectueuses garanties par ce contrat.

*au jour du sinistre.

—> **Détail des pièces couvertes**

Moins de 200.000 km et moins de 10 ans*

BOITE DE VITESSES MANUELLE :

Anneaux de synchro, Arbres, Axes et fourchettes de sélection interne, Baladeurs, Pignons, Roulements, Supports boîte (sauf carters et joints).

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT :

Calorstat, Joint de culasse, Moto ventilateur Pompe à eau, Radiateurs, Sondes, Thermostat, Vase d'expansion, Visco-coupleur.

MOTEUR :

Arbres à cames, Bielles, Bloc moteur, Chaîne de distribution, Chemises, Collecteur d'admission, Collecteur d'échappement, Coussinets, Culasses, Culbuteurs, Pistons et axes, Pompe à huile, Pousoirs, Segments, Soupapes, Supports moteur, Tiges à culbuteurs, Vilebrequin.

PONT :

Arbres, Couronnes, Différentiel, Pignons, Roulements (sauf carters et joints).

MAIN D'OEUVRE :

Temps barème du constructeur affecté uniquement au remplacement des pièces défectueuses garanties par ce contrat.

Moins de 20 ans*

BOITE DE VITESSES MANUELLE :

Anneaux de synchro, Arbres, Axes et fourchettes de sélection interne, Baladeurs, Pignons, Roulements, Supports boîte (sauf carters et joints).

MOTEUR :

Arbres à cames, Bielles, Bloc moteur, Chaîne de distribution, Chemises, Collecteur d'admission, Collecteur d'échappement, Coussinets, Culasses, Culbuteurs, Pistons et axes, Pompe à huile, Pousoirs, Segments, Soupapes, Supports moteur, Tiges à culbuteurs, Vilebrequin.

PONT :

Arbres, Couronnes, Différentiel, Pignons, Roulements (sauf carters et joints).

*au jour du sinistre.